

REGLEMENT INTERIEUR DE L'AMORIE

GESTION LIBRE

Dans le cas d'un accueil en gestion libre tous les produits d'alimentation, produits d'entretien et autres fournitures d'hygiène sont à la charge des locataires. Le matériel d'animation et de jeux devra être amené par les utilisateurs.

Les locaux devront rester dans un état de propreté correct, être entretenus durant le séjour et à la fin de celui-ci. En partant, merci de retirer les draps et taies d'oreiller et de les déposer dans la buanderie dans les sacs à linge sale prévus à cet effet.

L'annexe de la cuisine est interdite aux usagers.

Les occupants veilleront tout particulièrement à éteindre les lumières et à maintenir les portes et les fenêtres fermées en cas de locaux chauffés.

Hormis pour déchargement de matériel, les véhicules n'ont pas accès au terrain de l'Amorié (accès pompier). Un parking privatif est à la disposition des personnes accueillies.

AFFAIRES A EMPORTER :

En plus des affaires personnelles il est souhaitable pour un bon séjour à Pallières de se munir des affaires suivantes :

- Un duvet, ou draps du dessus
- Une lampe de poche si camping
- Pour la gestion libre, papier toilettes et matériel pour la vaisselle et le ménage, aucun consommable n'étant fournis.

Attention : Duvets et/ou draps ne sont pas fournis.

PENSION

Il est demandé une participation aux usagers pour :

- La mise et desserte de la table,
- Chercher les plats en cuisine,
- Remettre en état la salle à manger,
- L'entretien des chambres par leurs occupants,
- L'entretien des espaces de vie et le rangement des outils et jeux qu'ils utilisent.

Des balais et pelles sont à votre disposition pour un entretien régulier.

Une machine à laver est à disposition des groupes pour des séjours de + de 5 jours, la lessive est à la charge des groupes.

En cas de demi-pension ou d'accueil en semi-autonomie, la cuisine et la salle à manger devront être rendus propre et prêts à l'emploi.

Afin de respecter le temps de travail de chacun, nous vous demandons (sauf imprévus) de bien respecter les horaires de repas suivants :

Matin : petit déjeuner échelonné selon les besoins du groupe et le projet mené. Horaires (par défaut)

À partir de	8 h 00
Jusqu'à	9 h 00

Midi : 12 h 30

Soir : Éventuel apéritif 19 h 15

Repas 19 h 30

Pique-nique possible, prévenir 72h avant (possible le midi ou le soir)

Les sanitaires des chambres sont nettoyés 1 fois par jour.

RECOMMANDATIONS

Ne pas fumer dans les bâtiments ou les tentes,

Faire très attention aux risques d'incendie sur Pallières, les feux sont interdits en dehors de l'espace prévu pour cela (barbecue).

Observer le silence entre 22 H et 8 H. pour le bien être des usagers et les bons rapports entre voisins,

Des soirées festives peuvent être organisées en accord avec le directeur de la structure,

Le tri sélectif est en place sur la structure, merci de l'utiliser.

Tout matériel dégradé engagera la caution (gestion libre) à hauteur de la réparation, ou sera facturé avec le reste du séjour (pension).

L'organisateur devra scrupuleusement respecter les instructions départementales de la cohésion sociale dans le cas d'accueils collectifs des mineurs.

L'Association départementale des Francas du Gard et le gîte de groupe de l'Amorié ne sont pas responsable des actes du groupe.